



Syndicat Général **FORCE OUVRIÈRE** du Personnel de la Ville de TOULOUSE de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et du Personnel en Détachement

Toulouse, le 17 mars 2010

INFOS MAIRIE DE TOULOUSE COMMUNAUTE URBAINE

Alors que l'ensemble des syndiqués Force Ouvrière de la Communauté Urbaine ont voté à 90 % pour rester un seul syndicat, un groupe de personnes a décidé de prendre le pouvoir par la force, comme l'ont fait certains généraux, sans tenir compte du choix des syndiqués.

Le Président de la Communauté Urbaine a décidé de reconnaître comme organisation syndicale cette structure.

Doit-on penser que le vieil adage est présent à la Communauté Urbaine de TOULOUSE ?
« Diviser pour mieux régner ».

Face à ce choix, nous avons été obligés pour faire valoir nos droits par une action en justice (un référé au Tribunal Administratif). Le Juge des référés a jugé sur la forme. Son jugement est clair :

- ORDONNE au Président de la Communauté Urbaine de suspendre sa décision de reconnaître comme Syndicat le Syndicat Force Ouvrière de la Communauté Urbaine
- ORDONNE au Président de verser la somme de 1000 € en application de l'article L 761-1 du Code de Justice Administratif au Syndicat Force Ouvrière des municipaux et de la C.U.G.T.
- LA REPUBLIQUE mande et ordonne au Préfet de la Haute-Garonne en ce qui le concerne et à tous les huissiers de justice à ce requis, en ce qui concerne les voies de droit commun contre les parties privées de pourvoir à l'exécution de la présente décision.

Nous pouvons espérer que le Président de la Communauté Urbaine, en tant que démocrate, respectera la décision prise par un Tribunal de la République et qu'il ne s'opposera pas dans le choix déjà fait par 90% DES ADHERENTS de la C.U.G.T. et cela à deux reprises.

Si la volonté du Président de la C.U.G.T. et Maire de TOULOUSE est vraiment de diviser pour mieux régner la réponse se fera par L'UNION ET L'ACTION.



Syndicat général **FORCE OUVRIERE** du Personnel de la Ville de Toulouse et de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et du Personnel en détachement.
Force Ouvrière, 4 avenue du Château d'eau - 31300 TOULOUSE
Postes: 24.41 - 34.09 - Tél 05.61.42.77.18 - Fax: 05.61.59.53.11
<http://www.fo-municipaux.fr> fo.municipaux@wanadoo.fr fo.cugt@orange.fr